



HAL
open science

POUR UNE DÉCONSTRUCTION DES LÉGENDES SUR LES RAPPORTS ÉTAT/SCIENCES SOCIALES

Vincent Claude Spenlehauer

► **To cite this version:**

Vincent Claude Spenlehauer. POUR UNE DÉCONSTRUCTION DES LÉGENDES SUR LES RAPPORTS ÉTAT/SCIENCES SOCIALES. 2019. hal-01978854

HAL Id: hal-01978854

<https://enpc.hal.science/hal-01978854v1>

Preprint submitted on 11 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

POUR UNE DECONSTRUCTION DES LEGENDES SUR LES RAPPORTS ETAT/SCIENCES SOCIALES

Vincent Spenlehauer (GARIG-INRETS)

« Le bureaucrate [...] peut : 1) conformer ses valeurs sociales et ses connaissances spécifiques aux valeurs des politiciens ; 2) chercher à changer la politique à l'intérieur de l'appareil bureaucratique ; 3) faire une dissociation schizoïde entre ses propres valeurs et celles de la bureaucratie, en considérant sa fonction sous un angle purement technique et sans lien avec ses valeurs. »¹

Problématique générale (ou abstract)

A l'évidence, la difficulté pour le chercheur en sciences sociales de traiter « scientifiquement » de la question étatique n'est pas simplement proportionnelle à l'importance et la complexité du rôle que joue l'Etat dans beaucoup de sociétés humaines. Par ses politiques générales de la science, par la déclinaison de ces politiques publiques eu égard au cas spécifique des sciences sociales, par la présence en son sein d'agents non-scientifiques concurrençant les chercheurs en sciences sociales sur le plan de la connaissance des sociétés, etc., l'Etat rend plus difficile encore son traitement scientifique par des chercheurs patentés. Cette difficulté scientifique pose la question des rapports entre Etat et sciences sociales et de leur régulation, question qui a fait l'objet d'un nombre tout à fait conséquent d'ouvrages et d'articles scientifiques dans la plupart des pays industrialisés.² Il pourrait maintenant être utile scientifiquement de réfléchir sur comment nous, les chercheurs en sciences sociales, réfléchissons sur nos rapports avec l'Etat : comment ces rapports sont-ils problématisés, analysés et interprétés par nous ; nos problématiques, analyses et interprétations contribuent-elles à une meilleure compréhension de l'Etat, et plus généralement, à une amélioration des sciences sociales ? C'est dans cet esprit que le présent article a été rédigé. Il se base sur un travail de déconstruction de la représentation des rapports Etat/sciences sociales contenue dans l'ouvrage de Michel Amiot « Contre l'Etat, les sociologues »³, représentation dont nous analysons le caractère légendaire.

A propos du livre

Le 14 mars 1964, alors que la montée en puissance institutionnelle de la sociologie française bat son plein, Claude Gruson, directeur général de l'INSEE, rencontre le bureau de la Société française de sociologie - c'est à dire notamment Raymond Aron, Paul-Henry Chombart de Lauwe, Michel Crozier et Joffre Dumazedier – afin de leur demander de contribuer à donner un

¹ Merton, Robert (1965), *Eléments de théorie et de méthode sociologiques*, Paris, Librairie Plon, p. 366.

² Un bon exemple (parmi beaucoup d'autres) de cette production est : Wagner (P.), Weiss (C.H.), Wittrock (B.), Wollman (H.), (Eds), *Social Sciences and Modern States. National experiences and theoretical crossroads*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991

³ Amiot, Michel (1986), *Contre l'Etat, les sociologues*, Paris, Editions de l'EHESS.

fondement sociologique à la planification économique, exercice alors au cœur du processus gouvernemental national. La retranscription des actes de cette rencontre est publiée quelque temps après dans la Revue française de sociologie⁴. Dans son livre « *Contre l'Etat, les sociologues* », Michel Amiot consacre une demi-douzaine de pages à l'interprétation de cette situation d'interaction interpersonnelle en tant que scène où se rencontrent deux mondes sociaux distincts : l'Etat planificateur et la sociologie française. Le premier de ces deux mondes est présenté sous un jour peu avantageux, comme despotique et cherchant à placer la sociologie sous le joug implacable et hégémonique d'une certaine économie politique planificatrice. Malgré l'indéniable intérêt du livre d'Amiot dans son ensemble, l'interprétation qu'il fournit de la réunion de mars 1964 apparaît fort discutable. Ce constat se double d'un intrigant paradoxe : l'interprétation dispensée dans « *Contre l'Etat, les sociologues* » est surtout critiquable parce qu'elle est, en soi, peu sociologique.⁵ Le présent article explicite pourquoi. Il trace également des pistes d'analyse pouvant aider à comprendre, voire expliquer le paradoxe tout juste énoncé. L'article se conclut, comme c'est l'usage, par une conclusion non conclusive visant principalement à montrer en quoi les lignes qui suivent peuvent utilement contribuer à l'étude des rapports entre sciences sociales et Etat.

« *Contre l'Etat, les sociologues* » est à bien des égards un tour de force intellectuel qui mérite d'être salué. Ce livre offre une magnifique fresque historique et théorique de la sociologie urbaine en France. L'absence dans le titre de l'adjectif « urbains » après le mot « sociologues » n'a rien d'une publicité mensongère, l'ouvrage fournissant moult analyses perçantes sur l'histoire de la sociologie française en général. Le livre comporte onze chapitres. Les deux premiers sont consacrés respectivement aux travaux de Maurice Halwachs et Paul-Henri Chombart de Lauwe, c'est à dire grosso modo à la sociologie urbaine (mais pas seulement) avant que les planificateurs étatiques s'organisent pour tenter d'en capter l'expertise. Le troisième chapitre porte sur la façon dont s'opère ce contact entre planificateurs et sociologues. Les chapitres suivants balayent la production sociologique française après que le contact de planification et de la sociologie se soit durablement établi.

Le chapitre 3 est bien entendu celui qui nous intéresse présentement.

Dans la première section du chapitre (s31) Michel Amiot montre que, du début des années 1950 à la fin des années 1970, les travaux des chercheurs en sciences sociales français sont loin de laisser indifférents les grands acteurs de la planification française. Chercheurs et planificateurs « travaillent » le même objet : la société française, et de là résultent des rapports complexes entre les uns et les autres : méfiances, conflits, échanges, structures administratives de commandite de recherches, productions scientifiques critiques, etc. La seconde section (s32) expose comment la communauté des planificateurs « *conquiert et révolutionne l'économie comme science et activité* » (p. 53). Le suspens est alors à son comble : les autres disciplines de sciences sociales vont-elles subir le même sort que l'économie ? Dans la troisième section (s3.3), Michel Amiot fait durer le suspens : oui, les planificateurs souhaitent ardemment asservir les sciences sociales, et la sociologie en

⁴ Gruson, Claude, « Planification économique et recherches sociologiques », *Revue Française de Sociologie*, V, 1964, 435-446. Quatre remarques sur cette retranscription : 1) Elle semble relativement fidèle à ce qui s'est dit au cours de la réunion. 2) L'intervention introductive de Gruson semble clairement basée sur un texte écrit au préalable. 3) Gruson n'y décline pas son titre et sa fonction de directeur général de l'INSEE, pas plus qu'il s'affiche en représentant de quoi que ce soit. En apparence, il suscite et participe à cette réunion *intuitu personae* stricto sensu.

⁵ Michel Amiot est sociologue, directeur de recherche au CNRS.

particulier. Les deux dernières sections (s3.4 et s3.5) du chapitre sont consacrés à deux attentats successifs – en particulier, celui du 14 mars 1964 – fomentés par les planificateurs à l'encontre des sociologues académiques, et à leur dénouement en partie tragique : maintien d'une autonomie académique potentiellement critique, mais développement d'une recherche contractuelle de piètre qualité scientifique qui, dans la seconde moitié des années 1970, sera progressivement fondue (titularisation des hors-statuts) dans la recherche académique au grand dam de ses grandes figures tutélaires.

Concentrons maintenant l'herméneutique critique sur la s3.3, s3.4 et s3.5.

La section s3.3 fournit des éléments de cadrage pour comprendre comment les planificateurs en viennent à s'intéresser aux sciences sociales non économiques avec la sociologie comme principal point de mire. Son titre est le suivant « *La planification s'installe au poste de commandement de l'appareil scientifique national* ». En ne restreignant pas la formulation de ce titre aux sciences sociales ou à la sociologie, Michel Amiot infère que l'établissement de contacts entre la planification et la sociologie tient pour beaucoup au choix des planificateurs centraux de faire du développement scientifique en général une priorité nationale, après 1958. Il est vrai que, ainsi que le note très justement Michel Amiot (p.69), dans le contexte de guerre froide, le lancement par les soviétiques du satellite Spoutnik en 1957 a remis la question de la politique scientifique et de son efficacité politique, sociale, économique ou militaire en très bonne place sur tous les agendas gouvernementaux des pays dudit bloc de l'Ouest. On ne peut cependant négliger le fait que l'investissement des planificateurs dans les sciences sociales a aussi sa logique propre, indépendante de l'effort scientifique d'ensemble. La raison en est simple : les planificateurs conçoivent d'abord les sciences sociales comme pouvant être utiles à la planification, et les autres sciences comme devant être utiles à la nation. En atteste l'ampleur du processus par lequel les planificateurs, de 1946 à l'avènement de la Cinquième République, inventent au travers de l'INSEE, l'INED, le CREDOC, etc., « leurs » sciences sociales. Celles-ci ne se réduisent pas à leur « science économique », c'est à dire la « Comptabilité Nationale ». Pour savoir combien d'écoles ou d'hôpitaux construire, les planificateurs ont par exemple besoin d'études démographiques, et la démographie, pour descriptive qu'elle soit, constitue sous la Quatrième République un type de sociologie institutionnellement plus légitime que celui dont MM. Aron, Friedman, Stoetzel, etc., promeuvent péniblement l'autonomie dans le champ académique.

Contrairement à ce qu'affirme Michel Amiot, l'investissement des planificateurs dans les sciences sociales hors économie ne date pas de 1958. Et le fait que les planificateurs disposent en 1958 de sciences sociales « maison » déjà bien établies en personnel et institutionnellement implique, en creux, qu'ils accordent une importance très relative à la nécessité de maîtriser dans le détail le développement des sciences sociales universitaires et CNRS pour s'en assurer la subordination. Comme le fait remarquer Amiot lui-même, « *l'analyse démographique, économique et sociale* » fait partie de dix axes prioritaires de développement scientifique⁶ tracés par la DGRST en 1959 et disposant d'un fort soutien financier du Fonds national de la recherche. Mais, du côté des sciences sociales « académiques » d'alors, que sort-il de cet axe en termes de recherches utiles, pouvant satisfaire directement les planificateurs ? Ainsi qu'Amiot l'admet lui-même : pas grand chose, si ce n'est une enquête pluridisciplinaire exhaustive d'un petit village breton, considéré exemplaire du processus de modernisation de la France rurale, enquête qui sera successivement synthétisée par Edgar Morin en 1967 et André Burguière en 1974. Est-ce à dire alors que les sciences sociales françaises (hors économie) résistaient déjà à la pression planificatrice asservissante qu'Amiot dit voir poindre dans la politique scientifique de la DGRST en 1959 ? C'est très contestable car il n'y

⁶ Les autres axes sont par exemple la « biologie moléculaire » ou « l'exploitation des océans ».

a guère de raison de penser que cette pression planificatrice asservissante existait véritablement⁷. En tout état de cause, la politique de la DGRST en faveur de « l'analyse démographique, économique et sociale » s'est surtout traduite par le renforcement disjoint en personnel à la fois des sciences sociales extra-académiques devant répondre directement aux besoins de la planification⁸ d'un côté, et, de l'autre, dans le prolongement de l'aide structurante des fondations Rockefeller et Ford⁹, du courant empiriste (ou anti-spéculatif) des sciences sociales académiques (au CNRS notamment, où le nombre de chercheurs en sociologie par exemple passe de 50 en 1958 à 100 en 1964).¹⁰

Dès lors, que doit-on penser du dernier paragraphe de la section s3.3 qui fait transition avec la section s3.4 : « *Vers 1964-1965, Cl. Gruson et d'autres hauts responsables du Commissariat du Plan (Massé, Ripert) apparaissent sur le devant de la scène scientifique et dans la programmation des travaux des comités de la DGRST concernant les sciences humaines. Les deux épisodes qui vont être rapportés ici [les deux attentats que j'évoque plus haut] montrent quelle idée les économistes planificateurs se faisaient du mode d'opération de la synthèse pluridisciplinaire sous l'hégémonie de l'économie politique planificatrice. Ils montrent aussi comment les sociologues ont été impuissants à constituer sur leur propre terrain le front scientifique collectif qui leur aurait permis de tenir tête sans équivoque à une proposition de collaboration ingénument et irréaliment despotique.* » (p. 75) ? Du tournant des années cinquante-soixante à 1964, les planificateurs ont-ils évolué d'une position de bienveillance moyennement intéressée à l'égard du développement de la sociologie académique française à une position beaucoup plus hiérarchique et utilitariste ? L'économie politique planificatrice a-t-elle constitué la chaire scientifique du haut de laquelle les planificateurs souhaitaient embrigader la sociologie française dans leurs desseins technocratiques ? Le refus désordonné des sociologues de se prêter à cette commande « ingénument et irréaliment despotique » a-t-elle provoqué l'émergence d'une « recherche contractuelle » incontrôlée et incontrôlable d'un point de vue académique et scientifique ?

A ces questions, Michel Amiot répond par l'affirmative en procédant notamment à une analyse des actes de la réunion du 14 mars 1964 mettant en présence Claude Gruson avec Raymond Aron, Paul-Henry Chombart de Lauwe, Michel Crozier et Joffre Dumazedier. Le principal problème dans l'interprétation d'Amiot est que son analyse de « *la scène de la reformulation inaugurale de la demande présentée par les planificateurs-économistes aux sociologues* » (titre de la section s3.4) repose

⁷ Remarquons aussi que la radioscopie sous toute couture du village de Plouzevet ne constitue pas l'exception venant confirmer la faiblesse de cette pression. L'initiative de cette recherche collective et pluridisciplinaire revient clairement à de jeunes chercheurs dynamiques de l'époque tels Edgar Morin souhaitant prendre activement part au processus de modernisation du pays.

⁸ Par exemple, en prenant la direction de l'INSEE en 1961, Claude Gruson va plus que doubler les effectifs de l'INSEE.

⁹ Mazon, Brigitte (1988), *Aux origines de l'EHESS. Le rôle du mécénat américain*, Paris, Editions du CERF et Grémion, Pierre (1995), *Intelligence de l'anticommunisme*, Paris, Fayard.

¹⁰ Pour prendre un exemple concret, les conditions dans lesquelles Michel Crozier a mis en place à partir de 1960 l'équipe du centre de sociologie des organisations étaient tout sauf contraignantes. Son séjour d'un an, financé par la fondation Ford, au *Center for advanced studies in behavioral sciences* de Stanford (Californie) a très probablement fait office de lettre de créance quasi-inconditionnelle pour la construction ex nihilo du CSO avec les moyens de la DGRST transitant par l'association Marc Bloch (Cf. Pavé, Francis, (sld.) (1994), *L'analyse stratégique. Sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels. Autour de Michel Crozier*, Paris, Editions du Seuil).

sur deux postulats sociologiques fragiles. Le premier de ces postulats consiste à faire comme si Claude Gruson était à l'époque le représentant de l'Etat planificateur. Le second incite insidieusement le lecteur à considérer Raymond Aron, Paul-Henry Chombart de Lauwe, Michel Crozier et Joffre Dumazedier comme les représentants de la sociologie française en tant que jeunes activité et institution scientifiques.

Examinons cela dans le détail. Commençons dans un premier temps par résumer très brièvement la teneur des échanges ayant été lieu au cours de la réunion¹¹, afin que le lecteur comprenne un peu mieux de quoi il s'agit. On verra dans un second temps que la relativisation des deux postulats sociologiques d'Amiot permet une autre interprétation des actes de la réunion.

La scène de mars 1964

Le 14 mars 1964, Claude Gruson ouvre la discussion. Il affirme venir en « *quémandeur* » car, pour lui, à ce moment de l'histoire de France, la planification ne peut et ne doit plus être « *uniquement économique* », elle a besoin des sociologues. Celui qui est alors directeur général de l'INSEE soutient que, jusqu'au tournant des années 1950-1960, une planification économique était non seulement possible, mais également efficace et légitime pour la société française. Durant les quinze premières années après la Libération, l'économie disposait d'une telle marge de développement qu'il était relativement facile d'en planifier l'expansion autour d'objectifs de croissance élevés et synonymes de bénéfices clairs pour l'ensemble de la société française. Mais, d'après Gruson, dès la fin des années 1950, les choses sont devenues plus compliquées. D'une part, le fait que l'économie française se soit fortement ouverte sur le monde s'est traduit par une complexification des prévisions et planifications de croissance. D'autres part, les besoins élémentaires des Français ayant été satisfaits, il devient de plus en plus malaisé d'identifier croissance et satisfaction de besoins plus sophistiqués. Claude Gruson émet aussi explicitement de sérieux doutes quant à la capacité du système politique national à produire une conciliation entre des impératifs de croissance économique et les aspirations légitimes des Français. Du coup, la description, l'analyse et l'interprétation du détail de la vie socio-économique du pays et de ses évolutions deviennent cruciales si l'on veut fonder les grands choix et orientations collectifs que la nation doit opérer. Dans ce cadre, l'intervention des sociologues apparaît donc nécessaire. Pour Claude Gruson, cette intervention se justifie d'autant plus que sans celle-ci la société française ne pourra avoir d'autre alternative que de devenir comme la société américaine, largement modelée par les stratégies commerciales de grandes entreprises de production de biens de consommation.

Raymond Aron est le premier des sociologues présents à réagir à la demande de Claude Gruson. Ainsi que le note justement Michel Amiot, cette réaction prend la forme d'une réfutation totale. Plus précisément, Raymond Aron emploie deux registres d'argumentation qui coïncident, sans surprise, avec les deux catégories de pensée et de discours sur la réalité distinguées par Max Weber : le jugement de fait et le jugement de valeur. En premier lieu, Raymond Aron indique que rien ne prouve que la planification française ait été le facteur principal et positif de la forte croissance de l'économie française après la seconde guerre mondiale. L'organisation d'une aide sociologique à la planification ne reviendrait donc pas nécessairement à rendre service à la France ou, plus modestement, à son économie. En second lieu, Raymond Aron affirme que, d'un point de vue éthique, il est problématique pour un sociologue d'aider les planificateurs à reprendre en main les destinées de la France en marge d'un système politique conférant et garantissant certains pouvoirs à tous les citoyens, sociologues ou non. Aron conclut son intervention en notant que les

¹¹ Comme Amiot, je me base exclusivement sur le texte des actes de la réunion paru dans la RFS (op. cit. en note).

économistes et les sociologues sont à loger à la même enseigne : ils peuvent rendre « *un peu plus claires les données du choix* » de société, mais il est hors de question de leur transmettre la responsabilité de prendre des décisions.

Joffre Dumazedier s'engage dans la discussion en se démarquant d'emblée des positions de Raymond Aron. Il précise en effet que contrairement à ce que suggère Aron la planification ne doit pas être identifiée à un « *pouvoir* » (sous-entendu : un pouvoir extra-constitutionnel) mais à une « *extension de la rationalité dans l'intervention sociale* » (sous-entendu : une intervention sociale décidée dans le cadre du système politique officiel français). La seule réserve que Dumazedier met à la demande de Gruson tient au fait que, selon lui, les économistes-planificateurs concentrent en général leurs analyses sur les moyens de réalisation des objectifs du Plan et sont donc peu perméables à des analyses sociologiques davantage axées sur les fins sociétales poursuivies dans le cadre de la planification. Pour le sociologue attiré de la société des loisirs, l'écart épistémologique entre sociologues et économistes doit être réduit. Joffre Dumazedier suggère ainsi que, sans ce rapprochement, et, en fait, sans un pas des économistes vers les sociologues, l'apport de ces derniers à la planification n'aurait que peu d'intérêt.

Michel Crozier intervient après Joffre Dumazedier. Sa position diffère elle aussi clairement de celle d'Aron. Pour lui, l'invitation de Claude Gruson ouvre « *un domaine tout à fait passionnant pour le sociologue et la théorie sociologique* ». Michel Crozier pense cependant que la planification, en tant que mécanisme pluri-acteurs sociaux de prise de décision, si elle a été une grande réussite pour résoudre la situation très critique de l'après-guerre (ce que nie Aron), a désormais fait son temps. Il conviendrait de la transformer en « *prospectivité de l'avenir en commun* » à laquelle le sociologue pourrait effectivement et pleinement participer.

Le dernier des sociologues présents à intervenir est Paul-Henry Chombart de Lauwe. Moins virulent qu'Aron à l'égard de Gruson, il exprime néanmoins une position moins avenante que celles de Crozier et de Dumazedier. Chombart de Lauwe soupçonne explicitement les planificateurs de subordonner le social à l'économique et au progrès technique, alors qu'en tant que citoyen et sociologue il pense que c'est l'inverse qui devrait être visé. Poursuivant dans la même veine, il considère qu'en général, dans son rapport avec le sociologue, le planificateur « *ne s'intéresse qu'au sujet qu'il a défini lui-même* ». Cela amène Chombart de Lauwe à conclure de façon relativement constructive : « *Il faut instaurer un dialogue, et non simplement passer commande* ».

Pour clore son analyse des actes de la réunion Michel Amiot écrit ceci : « *Fin de non recevoir nuancée, opposée par les sociologues décidés à formuler en toute liberté les problématiques de leurs recherches... C'est dans ce contexte que la recherche contractuelle s'est développée pendant une dizaine d'années, à un rythme d'expansion de l'ordre de 25% par an.* » (p. 81). Dit autrement : 1) les planificateurs souhaitent faire leur marché chez les sociologues académiques, 2) ces derniers refusent tout en ne fermant pas la porte complètement, 3) par dépit, les planificateurs vont démarcher des sociologues peu ou pas encadrés académiquement, c'est ce que l'on appelle la recherche contractuelle. Est-ce une version pertinente de l'histoire ? Concentrons-nous tout d'abord sur la question de la justesse de l'interprétation très synthétique « *fin de non recevoir nuancée* » produite par Amiot.

Sur les quatre sociologues répondant à Claude Gruson, un seul, Raymond Aron, renvoie clairement le directeur de l'INSEE à ses chères études. Un deuxième, Paul-Henry Chombart de Lauwe, lui dit que sa démarche n'aboutira que s'il change radicalement de mode d'interaction avec les sociologues : passer du registre de la commande à celui du dialogue. Les deux sociologues restants, Michel Crozier et Joffre Dumazedier considèrent que le dialogue est déjà instauré et se déclarent prêts et intéressés à le poursuivre. Même accompagnée de l'adjectif « *nuancée* », l'expression « *fin de non recevoir* » employée par Michel Amiot apparaît comme largement exagérée.

Pour s'en convaincre plus profondément, livrons-nous à une petite analyse sociologique des protagonistes de la réunion du 14 mars, analyse qu'Amiot s'est dispensé de faire parce qu'il s'appuie trop fortement sur les deux postulats évoqués plus haut : Gruson représente l'Etat planificateur, les quatre sociologues présents représentent la sociologie.

Première mise au point : Gruson ne représente pas l'Etat planificateur

La compréhension de l'itinéraire de Claude Gruson en référence avec la planification constitue un préalable à la compréhension des interactions entre ce dernier et les sociologues intervenant le 14 mars 1964. Pendant quelques mois après la défaite française en 1940, Claude Gruson est chargé de mission auprès de Jean Bichelonne, secrétaire général à la production industrielle, technocrate vichyssois et pro-nazi notoire. A partir d'avril 1941, Gruson, malade de la tuberculose, s'en va passer près de six ans en sanatorium. La paix revenue, il est d'autant plus profondément ébranlé par l'ampleur et l'horreur du génocide juif que, durant son passage au cabinet de Jean Bichelonne, il avait été fasciné par le dynamisme et la puissance d'esprit extraordinaires de ce dernier.¹² C'est ainsi que Claude Gruson arrive à la conclusion première que la foi en un Dieu omnipotent et l'éthique personnelle qu'il s'est forgées à travers la pratique de la religion protestante, ne peuvent suffire à lutter contre les forces du Mal : « Parmi les hommes qui ont introduit dans la civilisation allemande les germes de la violence épanouis dans l'hitlérisme et finalement à Treblinka, beaucoup avaient entendu l'enseignement d'éthique personnelle de Luther »¹³. Claude Gruson décide donc de changer d'option théologique : « La nécessité d'une éthique politique est donc devenue pour moi impérieuse ; et impérieuse la nécessité de scruter les libertés que nous pouvons saisir dans le monde actuel, pour y exprimer ce qui est au centre de la foi : ce monde n'est pas entraîné par les déterminations de violence et de désespoir ; il est au contraire promis à un avenir de fraternité, de justice et d'amour » (p. 48). Après la libération, la planification, et plus précisément, la comptabilité (économique) nationale seront, aux yeux de Claude Gruson, l'expression socio-technique de cette éthique politique¹⁴. Une remarque capitale s'impose. Il était de notoriété publique que Claude Gruson admirait la planification soviétique et surtout est-allemande, par opposition au modèle très décentralisé et principalement informatif de planification existant aux Etats-Unis. Cette préférence n'avait aucun rapport avec un positionnement partisan. Elle tenait simplement au fait que pour Gruson la planification est-allemande assumait son caractère politique, au service de l'intérêt général, tandis que le centre fédéral public de la planification américaine – le *Council of economic advisers* – se concevait surtout comme une « mutuelle » d'informations économiques au service des grandes entreprises privées

¹² On lira avec intérêt Bloch-Lainé, François, et Gruson, Claude (1996), *Hauts fonctionnaires sous l'Occupation*, Paris, Editions Odile Jacob, et plus particulièrement le chapitre 2 consacré à J. Bichelonne.

¹³ Gruson, Claude (1976), *Programmer l'espérance*, Paris, Stock, p. 48. On peut supposer également que C. Gruson a pensé que s'il n'avait pas été tuberculeux, il aurait peut-être continué à travailler consciencieusement pour J. Bichelonne. Parlant de ce dernier, Gruson écrit "À force d'apolitisme, il s'est associé à la pire des politiques. [...] Au fur et à mesure qu'il essayait de résoudre les problèmes, il devenait l'homme du STO, l'homme du Commissariat aux Affaires Juives..." (p. 42).

¹⁴ Il importe de noter que cette éthique politique personnelle forme aussi pour Claude Gruson un programme politique pour lequel il souhaite constituer un « parti », une sorte d'impératif catégorique au sens kantien : « Il n'y a qu'un impératif catégorique, et c'est celui-ci : agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle » (Cf. Kant, Emmanuel (1994), *Métaphysique des mœurs I (fondation et introduction)*, Paris, Garnier-Flammarion, p. 88.).

américaines à qui l'Etat fédéral reconnaissait le droit et la compétence de pouvoir se planifier elles-mêmes pour l'essentiel.¹⁵

Reprenons le cours de notre récit. A la fin des années 1940, François Bloch-Lainé, directeur du Trésor et ami de Claude Gruson, place progressivement celui-ci à la tête du Service des études économiques et financières (SEEF) qui produit la comptabilité nationale. Jusqu'en 1953, le couple formé par le Commissariat général du Plan et le SEEF jouit d'un formidable pouvoir sur l'économie française. Il dispose en effet d'un gigantesque budget d'incitation : les fonds du plan Marshall. Après 1953, le plan Marshall arrivant à son terme, la donne change radicalement. Claude Gruson décide discrètement de compenser la perte de pouvoir incitatif du Plan en essayant de faire de la comptabilité nationale une sorte de Léviathan macro-économique transcendant et intégrant les intérêts particuliers des acteurs économiques français. Les techniques de la comptabilité nationale s'affinent alors considérablement¹⁶, le SEEF s'étoffe de façon exponentielle¹⁷ et sollicite l'INSEE de plus en plus souvent et de manière de plus en plus insistante.

Ce processus de sophistication technologique de la comptabilité nationale gagne évidemment en amplitude lorsque Gruson prend la direction de l'INSEE en octobre 1961. En première analyse, on pourrait alors penser qu'il est en passe de réaliser son rêve de Léviathan économique et que l'asservissement de la sociologie française à la comptabilité nationale constitue une sorte d'étape ultime et triomphale de la réalisation de son éthique politique érigée au rang d'impératif catégorique. Ce qui confirmerait l'hypothèse d'Amiot selon laquelle Claude Gruson, le 14 mars 1964, est bien le représentant d'une économie politique planificatrice hégémonique à l'égard de la sociologie. Cependant, examinons les choses de plus près.

Remarquons tout d'abord qu'il existe à l'époque – première moitié des années 1960 – plusieurs grands « planificateurs » qui ne souhaitent pas voir Claude Gruson et son Léviathan incarner la planification. Prenons deux exemples. Valéry Giscard d'Estaing¹⁸, s'il tient Claude Gruson en grande estime « scientifique » réproouve, comme on peut s'en douter, ses orientations de dirigisme étatique et désire en conséquence limiter son implication dans le pilotage de la politique économique nationale ; enlever à Gruson la direction du SEEF pour lui confier celle de l'INSEE revient à l'éloigner du *policy-making* économique. Autre illustration, Pierre Massé, commissaire au Plan de février 1959 à janvier 1966, a une conception de la planification sensiblement différente de celle de Gruson. Déjà, pour Massé, la comptabilité nationale ne doit pas être le seul socle technologique sur lequel la planification doit reposer. Ainsi, planifier l'action publique nationale nécessite l'application des derniers développements de la théorie micro-économique néoclassique (calcul économique) aux grands projets d'investissement de l'Etat. Mais le différend conceptuel

¹⁵ Collins, Robert M., « The emergence of economic growthmanship in the United States : federal policy and economic knowledge in the Truman years », in Furner, Mary O. and Supple, Barry (1980), *The state and economic knowledge*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 138-69.

¹⁶ Cf. Fourquet, François (1981), *Les comptes de la puissance*, Paris, Editions Recherches, et Vanoli, André (2002), *Une histoire de la comptabilité nationale*, Paris, La Découverte.

¹⁷ Terray, Aude, « Les origines de la Direction de la Prévision », in *30 ans de prévision et de conseil, 1965-1995*, Paris, Editions de Bercy, 1997.

¹⁸ Secrétaire d'Etat aux Finances du 13/1/1960 au 19/1/1962, puis ministre des Finances jusqu'au 7/01/1966.

majeur entre Gruson et Massé réside surtout dans le fait que le second souhaite produire un « Plan démocratique », c'est à dire pouvant par exemple être soumis à la discussion de la Représentation nationale. Or, la sophistication de la comptabilité nationale à la Gruson n'a d'égale que sa complexité et son opacité pour le non-initié. Gruson veut une comptabilité nationale omnisciente et lourde, gérée par des clercs experts s'adressant à d'hypothétiques croyants ; Massé veut une comptabilité nationale suffisamment légère et synthétique pour être appropriée, comprise et discutée stratégiquement au sein du gouvernement et à l'Assemblée nationale. Ces deux exemples - VGE et Pierre Massé – indiquent que les porteurs sociaux de ce qu'Amiot appelle « l'économie politique planificatrice » sont loin de former une communauté soudée d'action collective. En mars 1964, le morcellement de cette communauté est déjà fort avancé sur le plan inter-institutionnel – entre le Commissariat général du Plan et l'INSEE par exemple – et intra-institutionnel – au sein du Commissariat général du Plan par exemple –, si bien qu'aucun de ses membres ne peut véritablement la représenter devant une tierce communauté. L'hypothèse d'un complot ou d'une OPA – c'est le terme utilisé par Amiot p. 73 – inamicale des économistes planificateurs à l'endroit de la sociologie ne tient pas.

Même si la démarche de Claude Gruson auprès du bureau de la Société française de sociologie ne s'est peut-être pas faite en catimini par rapport aux autres planificateurs, son initiative revient très probablement à Claude Gruson seul. Reste à savoir si cette démarche était sous-tendue par une intention hégémonique. Il convient ici d'être un peu pointilleux et de bien distinguer la fin des moyens, les profondes convictions quasi-mystiques de Gruson et son comportement social de capitaine d'industrie intellectuelle. Le Léviathan économique à la construction duquel Gruson a œuvré pendant le plus clair de sa carrière de fonctionnaire est clairement d'essence hégémonique : un « bout » spécifique de l'Etat, presque indépendamment du régime politique en vigueur, doit disposer du monopole légitime de la violence¹⁹ sur l'ensemble de l'activité et des acteurs économiques du pays. Mais la manière employée par Claude Gruson pour construire son Léviathan n'était pas hégémonique. C'est même parce qu'elle était tout le contraire d'hégémonique – c'est à dire négociée et intégrative - que cette construction a pu aller aussi loin. Ainsi, à partir du moment où Claude Gruson et sa garde rapprochée de comptables nationaux du SEEF « débarquent » à l'INSEE en 1961, il faudra plus de trois ans de négociations serrées et équilibrées²⁰ pour qu'un début d'arrangement et de plate-forme de collaboration voient le jour entre les « conjoncturistes » statisticiens de l'INSEE et les comptables nationaux émigrés du SEEF. Ces derniers n'ont pas pris le pouvoir à l'INSEE, n'ont pas provoqué de conversion forcée. Ils ont dû patiemment intégrer les savoir et savoir-faire spécifiques des conjoncturistes de l'INSEE dans la comptabilité nationale qui s'en est trouvée transformée²¹.

La posture pratique de Claude Gruson vis-à-vis de la sociologie est du même acabit : ouverte, attentive, respectueuse, absolument pas « hégémonique ». Un rapide aperçu de la relation Gruson-Bourdieu aux alentours de la moitié des années 1960 peut convenablement étayer cette affirmation qui vient contredire la thèse de Michel Amiot.

¹⁹ Comme remarqué plus haut, le dosage physique-symbolique de cette violence a basculé vers son second terme en 1953.

²⁰ Non usage d'arguments d'autorité, par exemple.

²¹ On peut considérer que le développement des premiers modèles macro-économétriques à l'INSEE traduit la consolidation d'un compromis entre les professionnels de la comptabilité nationale et les conjoncturistes.

De 1958 à 1960, Pierre Bourdieu occupe un poste d'enseignant en philosophie à la faculté de lettres d'Alger. Il publie en 1958 « Sociologie de l'Algérie ». Il est alors contacté par deux futurs administrateurs de l'INSEE, Alain Darbel et Claude Seibel, qui accomplissent leur service national et lui proposent d'étudier comment la modernisation de l'économie française en Algérie affecte la société algérienne, en mêlant analyse anthropologique et analyse statistique. Cette collaboration aboutira au fameux ouvrage « *Travail et travailleurs en Algérie* » (Paris, Mouton, 1964). De retour en France les trois désormais compères conviennent au moins de deux idées fortes : leur problématique algérienne peut être en bonne partie transposée à l'étude de la société française métropolitaine ; le développement économique planifié de la France n'implique pas nécessairement son progrès social, notamment pour ce qui concerne le principe « néo-républicain » de l'égalité des chances, et la sociologie constitue la démarche la plus indiquée pour montrer pourquoi et avancer dans la résolution du problème. Porteurs de cette seconde idée, Darbel et Seibel deviennent rapidement de très proches collaborateurs de Claude Gruson à l'INSEE. Il serait difficile aujourd'hui de tester l'hypothèse (plausible) selon laquelle l'organisation de la réunion du 14 mars 1964 résulte de l'influence de Darbel et Seibel sur Gruson.²² Quoiqu'il en soit, le directeur général de l'INSEE prend en 1964 deux décisions qui certifient de la sincérité de son propos lors de cette réunion et, plus particulièrement, de ses bonnes intentions, absolument pas empreintes d'un quelconque principe d'hégémonie de l'économie politique planificatrice sur la sociologie.

Premièrement, Claude Gruson donne son accord inconditionnel à la nomination de Pierre Bourdieu comme responsable de la mise en place et de la livraison d'enseignements de sociologie à l'école nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), l'école d'application des polytechniciens se destinant à une carrière d'administrateurs de l'INSEE.²³ Par cette décision, Claude Gruson non seulement exprime une affinité avec la problématique du trio Bourdieu-Darbel-Seibel, mais il l'installe au cœur du centre de production du corps des administrateurs de l'INSEE.²⁴ Deuxièmement, toujours en 1964, Gruson accorde toute sa bienveillance à la préparation et organisation sous la houlette de Bourdieu et Darbel d'un colloque de deux jours prenant pour thème « les transformations de la société française depuis la seconde guerre mondiale ». Ce colloque se tient à Arras en juin 1965. Il représente une mise en pratique de ce que Gruson appelle de ses vœux en mars 1964 : une collaboration entre sociologues (Bourdieu, Chamboredon, Lautman, Sainsaulieu, etc.) et statisticiens-économistes (Darbel, Dubois, Praderie, Seibel, etc.). Les divers travaux de recherche présentés à ce colloque sont retravaillés et mis en cohérence sous la forme de l'ouvrage au titre sans ambiguïté « *Le partage des bénéfices* » (Paris, éditions de Minuit, 1966). Au-delà de la reprise et de l'affinement de la problématique du lien ténu entre croissance économique et progrès et justice sociaux, un des traits marquants de l'ouvrage tient à la critique acérée qu'il comporte de la planification en tant que mouvement intellectuel et politique. Par exemple, en conclusion du livre, Bourdieu soutient que, en général, les planificateurs, en se cantonnant à des exercices de projections économiques, éludent hypocritement les questions des tensions et souffrances sociales du présent : « *Pangloss*

²² Des quatre protagonistes de cette hypothèse : Bourdieu, Darbel, Gruson et Seibel, trois sont décédés, dont le plus important : Darbel.

²³ Christian Baudelot prendra après 1965 la suite de Pierre Bourdieu.

²⁴ Les effets de cette décision sur le positionnement politico-professionnel des jeunes administrateurs de l'INSEE à l'INSEE et dans d'autres administrations publiques sont comparables à ceux produits par la sortie du livre de Bourdieu et Passeron (*Les héritiers. Les étudiants et la culture*, 1964) sur le milieu étudiant parisien.

Article V. Spenlehauer paru dans Zimmermann (B.)(sld.), 2004, *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 119-144.

économètre n'est peut-être pas moins ridicule que Pangloss métaphysicien » (p. 425). Conscient que cette moquerie voltairienne manque de pertinence s'agissant de Claude Gruson, Pierre Bourdieu lui adresse quelques lignes personnalisées de défiance navrée : « *Les économistes qui, au terme d'une comparaison des méthodes et des résultats économiques de divers pays, concluent à l'équivalence des systèmes de régulation, agissent en savants ou en experts : pour avoir écarté au départ la politique et ses conflits, ils ne peuvent la retrouver au terme que sous la forme d'une inquiétude morale.* » (Sous-entendu, « mais le mal social est fait ou continue à se faire, et l'affichage seul d'une mauvaise conscience est inutile ») (p.425). Malgré ces attaques en règle, Gruson rédige la préface de l'ouvrage et y exprime un bel enthousiasme par rapport à son contenu. Interrogé par moi en 1997 sur ce qu'il pense de la forte charge critique du « *Partage des bénéfices* » à l'encontre de la planification et des planificateurs, Gruson répond : « *La critique est le jeu normal de la discussion scientifique, et il me semble que l'histoire a montré que ce qui était dit dans ce livre était d'une grande justesse, non ?* ».

Seconde mise au point : les sociologues ne sont pas que des sociologues

Ces quelques éléments sur Claude Gruson, son action, et la partie non révélée²⁵ de sa foi fondent pour le moins la nécessité de prendre avec caution l'analyse et de l'interprétation par Michel Amiot de la réunion du 14 mars 1964 en tant que « scène originelle »²⁶ dans et au cours de laquelle un certain milieu de hauts fonctionnaires économistes planificateurs tentent, comme un seul homme, de subordonner la sociologie française à leur dessein en faisant fi de leurs problématiques scientifiques et de leur liberté de mise en problématique du social. La raison en est simple : Gruson - qui ne représente pas, sur le plan institutionnel et sociologique, ce milieu planificateur – souhaite plutôt revivifier la planification française dans sa dimension politique « noble » au moyen de problématiques et de travaux sociologiques, mêmes les plus critiques à l'égard de la démarche planificatrice. Mais la réfutation de la thèse d'Amiot ne serait pas complète si elle n'était pas consolidée par quelques retours explicatifs sur les réactions de sociologues présents autour de la table le 14 mars 1964.

A ce sujet, le propos d'Amiot ne manque pas d'ambiguïté. D'un côté, il reconnaît que les sociologues face à Gruson ne sont pas très unis ou solidaires. Il intitule même la section 3.5 de son livre « *La scène où il apparaît que, face aux planificateurs-économistes, les sociologues renoncent à s'organiser en acteur collectif* » (p. 81). D'un autre côté, il décèle dans les réactions verbales des quatre sociologues à l'appel de Claude Gruson une position commune qu'il qualifie, comme on l'a déjà vu, de la manière suivante : « *fin de non-recevoir nuancée, opposée par les sociologues décidés à formuler en toute liberté les problématiques de leurs recherches...* ». En d'autres termes, Amiot affirme que, malgré leurs différences, MM. Aron, Chombart de Lauwe, Crozier et Dumazedier voient principalement dans leur rencontre avec Gruson le même enjeu central et polarisant : la protection de l'identité professionnelle naissante des sociologues et des régulations endogènes du marché du travail sociologique scientifique face aux menaces déstructurantes de l'Etat planificateur et de son idéologie technocratique : l'économie politique. C'est cette approche politico-professionnelle et dramatisante – qui fait des quatre sociologues les représentants d'une communauté disciplinaire - des interactions du 14 mars 1964 qui permet à Amiot de conclure à la fin de non-recevoir nuancée.

Cette approche est extrêmement réductrice d'un point de vue sociologique. Par exemple, et sans verser dans un individualisme méthodologique forcené, il pourrait être opportun d'appréhender

²⁵ ou transcendente, pour continuer sur mon hypothèse du « Gruson kantien ».

²⁶ L'ouvrage d'Amiot est mythologique à bien des égards.

ces quatre sociologues comme de dynamiques entrepreneurs scientifiques avec chacun leur PME sociologique. Ainsi, Crozier a déjà en 1964 noué des liens intellectuels et financiers avec le Commissariat général du Plan et n'a aucune raison de ne pas voir en Claude Gruson une opportunité de développement du CSO et de ses recherches. C'est encore plus le cas pour Joffre Dumazedier, sans compter qu'un certain nombre d'éléments : son passé de résistant, son passage à l'école d'Uriage, le fait que l'épouse du commissaire adjoint au Plan Jean Ripert, lui-même très proche de Gruson²⁷, travaillait dans son centre de recherche sur les loisirs et les modèles culturels – lui garantissaient de sereines et solides relations avec les planificateurs étatiques centraux. Bref, il n'y a pas lieu de penser que la peur de perdre leur âme de scientifiques régissait la conduite de Crozier et Dumazedier lors de la réunion. On peut étayer la même conclusion s'agissant de Chombart de Lauwe. Une biographie sociologique même succincte de ce dernier montrerait que son attitude négative vis-à-vis de Gruson ne renvoie guère à des enjeux de pureté et de liberté scientifiques. Elle apparaîtrait plutôt liée à l'amertume que Chombart de Lauwe éprouve alors lorsqu'il se remémore le peu de cas fait par les planificateurs des villes et des « grands ensembles » – notamment ceux opérant pour la caisse des dépôts et consignations sous la houlette de F. Bloch-Lainé – aux travaux de son équipe sur la ville comme espace social vécu, sur les « besoins objectifs » de l'être humain socialisé urbanisé civilisé, travaux de recherche pourtant bien souvent financés par ces mêmes planificateurs²⁸.

C'est certainement à propos de Raymond Aron que la thèse de Michel Amiot – défense de la liberté de la science et du chercheur par rapport à la planification et aux grands planificateurs – est la plus convaincante, mais elle mérite néanmoins d'être quelque peu relativisée. Après-guerre, Raymond Aron fait certes figure, avec quelques autres, de père d'une sociologie académique française de plus en plus autonome des facultés de philosophie et de lettres. Grand connaisseur et admirateur de Max Weber, Aron fait sienne la déontologie wéberienne séparant clairement éthique de responsabilité et éthique de conviction.²⁹ L'usage direct et univoque d'une recherche scientifique dans le cadre d'une démarche politique, même « gentiment » réformiste, suscite chez Aron un scepticisme certain.³⁰ Pour lui, il existe bien plus qu'une nuance entre l'empirisme grandissant et louable de la sociologie française de ce début des années 1960 et sa dimension pragmatique et par la même son usage politique.

Pour autant, l'explication de la virulence d'Aron à l'encontre de Gruson pendant la réunion de mars 1964 ne réside pas seulement dans cette crainte de voir la planification « pragmatiser » outrageusement la toute jeune et influençable sociologie française de l'époque. Avec Bourdieu comme protégé et héritier en puissance, Aron a peu de chance d'être profondément rongé par cette crainte. De plus, selon ses dires mêmes, la planification n'a pas l'importance socio-économique que ses prêtres lui prêtent et sa capacité à embriguer la sociologie française ne saurait être exagérée. En fait, la dureté des propos d'Aron lors de la réunion peut être utilement appréhendée sous un angle purement politique et interactionniste mettant en jeu les philosophies

²⁷ Il prendra par exemple sa succession à la tête de l'INSEE en 1967.

²⁸ Cf. Chombart de Lauwe, Paul-Henry, (1963), *Des hommes et des villes*, Paris, Payot, notamment pp.83-99 et pp.235-265.

²⁹ Voir sa préface au livre Weber, Max (1959), *Le savant et le politique*, Paris, Plon.

³⁰ On lira avec profit sa préface à l'ouvrage collectif Lasswell, Harold D. et Lerner, Daniel (sld)(1951), *Les « sciences de la politique » aux Etats-Unis (the policy sciences in the United States)*, Paris, Librairie Armand Colin.

politiques personnelles respectives d'Aron et de Gruson. Anti-totalitaire et anticommuniste affiché, correspondant français principal du Congrès pour la liberté de la culture³¹, Raymond Aron fait de l'invalidation systématique du discours de Claude Gruson, perçu comme intrinsèquement totalitaire, une question de salubrité intellectuelle publique : « *Vous voudriez que les sociologues puissent dire ce que les individus travaillant moins feront de leurs loisirs. Nous pouvons faire certaines hypothèses [...] mais ce que vous avez dans l'esprit en même temps, et en tout cas ce que j'ai dans l'esprit, c'est qu'il n'y a aucune raison de laisser les gens choisir, sans exercer aucune influence sur eux, l'usage qu'ils feront de leurs loisirs. Mais là c'est une question politique. Par exemple, si vous discutez avec un Américain, il vous dit que si vous avez dix chaînes de télévision toutes financées par des entreprises de publicité, c'est le maximum de liberté parce que le consommateur peut choisir entre les dix chaînes. Il est possible qu'on montre les inconvénients d'un système de cet ordre et que le sociologue puisse expliquer que ce n'est pas sa conception de la liberté. Mais vous entrez dans un problème de liberté collective...* »³². En d'autres termes, il est possible de considérer que Raymond Aron, sous couvert de discuter du bon positionnement du sociologue par rapport à la demande du planificateur, ce qui tient lieu de cadrage officiel de l'interaction, attaque Claude Gruson sur sa conception liberticide et, en réalité, totalitaire de la planification française. *In situ*, il semble que le directeur de l'INSEE comprend assez rapidement cette organisation de l'argumentaire d'Aron en boîte à double fond. Après la longue réponse d'Aron à Gruson (2 pages), une brève joute verbale advient entre eux deux, sans vainqueur apparent, Gruson se permet alors de déclarer poliment « hors sujet » le propos d'Aron : « *M. Aron sait que je n'adhère pas à l'analyse qu'il donne en tant qu'économiste du rôle de la planification en France. Mais je ne voudrais pas engager une discussion trop prolongée sur un thème qui n'est pas au centre de ce débat* » (p. 444). Aron ne pipe mot et accepte donc, après avoir planté ses banderilles, de ne pas chercher à porter l'estocade.

Petit épilogue sur les contradictions de l'analyse amiottienne

Terminons la réfutation de l'interprétation par Amiot de la réunion de mars 1964 en notant que lui-même apporte d'importants éléments d'information dans la section 3.5 de son livre. Rappelons que cette section, qui suit celle rendant compte de la réunion Gruson/sociologues, porte l'intitulé suivant : « *La scène où il apparaît que, face aux planificateurs-économistes, les sociologues renoncent à s'organiser en acteur collectif* » (p. 81). Y est raconté comment en janvier 1965 Claude Gruson œuvre à la création d'un « Bureau de sociologie appliquée » (BSA). Page 82, Amiot cite une lettre de Gruson à Paul Delouvrier (le planificateur en chef de la région parisienne) où le premier explique au second que le BSA constituera un « *petit organisme* », présidé par Fernand Braudel, dont le secrétariat sera assuré par Alain Touraine et dont le comité de direction sera composé à part égale de « *grands maîtres de la sociologie française actuelle* » et de planificateurs notables. Amiot ne présente pas ce projet de BSA comme la suite et la concrétisation logique de la réunion de 1964 et pour cause : celle-ci est censée à ses yeux s'être soldée par un fin de non-recevoir adressée par les sociologues à Gruson.

Amiot présente plutôt le projet de BSA comme le seul résultat de l'acharnement de Gruson à vouloir féodaliser la sociologie à l'empire de la planification. Cependant, Amiot, p. 83, infirme ce point de vue de deux manières. Primo, il note que Raymond Aron, qui doit siéger au comité de direction du BSA en tant que représentant de la Sorbonne, est favorable à la création du BSA. Cela abonde dans le sens de ma version concernant Aron : bien que ne prisant guère les options idéologiques de Gruson, il n'en considère pas moins le projet de BSA comme une piste valable de développement de la sociologie académique française (à l'instar de Crozier, Dumazedier et, dans

³¹ Grémion (1995), op. cit.

³² Gruson, C., « Planification économique et recherches sociologiques », *RFS*, op. cit., p. 444.

une moindre mesure, de Chombart de Lauwe). Secundo, Amiot attribue le capotage du projet de BSA au seul Jean Stoetzel, alors professeur de psychosociologie à la Sorbonne, administrateur et fondateur de l'IFOP et directeur du centre d'études sociologiques (CES), l'unique laboratoire propre du CNRS pour la sociologie. Stoetzel, lui aussi sollicité pour participer au comité de direction du BSA, fait immédiatement part de son hostilité au projet. A sa cause ouvertement oppositionnelle, il rallie la direction du CNRS (qui comprend facilement la perte d'influence que le BSA représenterait pour elle) et finalement Aron. S'agissant de ce dernier, Amiot dit qu'il se ravise au sujet du BSA parce qu'il finit par y voir un « *organisme de puissance* ». En seconde analyse, il semble que l'empêchement du BSA par Jean Stoetzel va à l'encontre de la thèse amiottienne au sens il ne ressortit en rien de la lutte des chercheurs scientifiques « *bien décidés à formuler en toutes liberté les problématiques de leurs recherches* » (pour reprendre les mots mêmes d'Amiot). Stoetzel œuvre à l'avortement du projet de BSA pour protéger sa position de grand maître de la sociologie quantitative objectiviste et la position dominante de l'IFOP et du CES dans ce domaine de la recherche sociologique. Or, le BSA incarne la contestation de ces positions dominantes. Deux éléments méritent ainsi d'être rappelés. Tout d'abord, les termes mêmes de « bureau de sociologie appliquée » sonnent comme un affront à l'intelligence de Stoetzel puisqu'ils évoquent le *Bureau of applied social research* de Paul Lazarsfeld dont Stoetzel est l'héritier et l'équivalent français³³. Ensuite, en faisant alliance avec l'univers INSEE, Pierre Bourdieu³⁴ devient un concurrent crédible qui ne cache alors à personne son intention de « *battre Lazarsfeld sur son propre terrain* »³⁵. En l'occurrence, les « sociologues contre l'Etat » cèdent la place aux « sociologues contre les sociologues ».

Hypothèse conclusive : « Les sociologues contre l'Etat » comme mythologie professionnelle des rapports Etat/sciences sociales

I keep six honest serving men.

They taught me all I knew :

Their names are What and Why and When

And How and Where and Who

Rudyard Kipling, « *The Elephant's Child* » (*Crocodile Books, USA, 1998*)

Bien que fastidieux et pointilleux, le précédent commentaire herméneutique portant sur un petit mais crucial passage de « *Les sociologues contre l'Etat* » fait appel à un attirail d'analyse sociologique peu ouvragé (d'où la référence à Kipling en exergue). Bien entendu, la présente réfutation de l'analyse amiottienne de la situation du 14 mars 1964 repose forcément sur un passé personnel de recherches de terrain et de lectures réfléchies d'ouvrages et d'articles en sciences sociales. Cependant, pour contester l'argumentation d'Amiot, pas davantage qu'une « culture générale minimale » partagée par tout un chacun en sciences sociales n'a été utilisée. La discussion de l'analyse amiottienne afférente aurait pu être plus sophistiquée. Elle aurait pu par exemple s'inscrire dans une approche d'histoire des sciences post-Bloor appliquée à la sociologie française des années 1960 et/ou à l'action de recherche menée par Michel Amiot et concrétisée par

³³ Pollak, Michael, « Paul Lazarsfeld, fondateur d'une multinationale scientifique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°25, 1979, pp. 45-59

³⁴ Il faudrait évoquer également les sociologues marxistes qui se forment à l'analyse statistique, tels Christian Baudelot.

³⁵ Entretien avec Alain Desrosières.

Article V. Spenlehauer paru dans Zimmermann (B.) (sld.), 2004, *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 119-144.

l'édition du livre « les sociologues contre l'Etat ».³⁶ La sociologie des professions et surtout des processus sociaux de professionnalisation³⁷, appliquée à ceux qui revendiquent la sociologie comme métier, aurait pu aussi contribué à affiner la ré-interprétation de la réunion du 14 mars 1964, de ses tenants et de ses aboutissants. En définitive, l'approche ici adoptée a été sérieuse, mais élémentaire : à cette réunion, qui est qui, qui fait quoi, pourquoi, quel intérêt, quelle motivation, quelle représentation, quel rattachement institutionnel, quelle œuvre, quelle mouvance intellectuelle ou politique, quel parcours (en se gardant de toute illusion biographique de mise en cohérence téléologique de l'identité individuelle), etc. ?

Cette approche simple correspond à la question de départ tout aussi simple qui en constitue le fil rouge : pourquoi Michel Amiot ne s'est-il pas attelé à ce décorticage sociologique élémentaire de la situation du 14 mars 1964 ? C'était largement, et sans aucun doute possible, à sa portée. L'objectif de la présente conclusion est de construire une hypothèse intéressante et plausible à partir de cette question. Il va de soi que l'on recherche ici une hypothèse explicative privilégiant la normalité sociale du chercheur Amiot par rapport à sa singularité.³⁸

Commençons par supposer qu'Amiot, pas plus qu'un autre chercheur, n'est en mesure de tester « scientifiquement » la solidité de toutes les briques et murs de briques de son édifice argumentaire. C'est une des bonnes idées développées par Charles Lindblom³⁹ : les argumentations des chercheurs en sciences sociales sont en général nettement plus probantes (*probing*) que celles issues d'autres mondes sociaux, n'empêche qu'elles comportent inévitablement une bonne part de connaissances dont la qualité scientifique n'est pas éprouvée (*impairment of knowledge*⁴⁰). L'énigme qui surgit alors est la suivante. L'argument que développe Amiot, en prenant la réunion de mars 1964 comme importante pièce à conviction, se situe au cœur de son argumentation générale : la quasi-personnification de l'Etat planificateur comme ayant des projets hégémoniques et féodaux à l'égard de la sociologie. Par conséquent, en toute logique, l'effort de qualité scientifique dans l'analyse de la scène de mars 1964 aurait dû être prioritaire pour Michel Amiot. On a pourtant dû constater le contraire.

Dans les termes de la tragédie classique, la clé de l'énigme pourrait bien être celle-ci : Amiot ne domine pas par la raison le sujet des rapports de l'Etat planificateur avec les sociologues ; c'est ce sujet qui domine Amiot et bien d'autres chercheurs encore, c'est une des passions du chercheur français en sciences sociales ! Dit autrement : considérer a priori et de manière globalisante l'Etat planificateur et ses représentants comme hégémoniques et féodaux vis-à-vis des sciences sociales forme une *prima doxa*, une convention vague mais importante, voire cardinale, au sein des

³⁶ Pestre, Dominique, « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences », *Annales Histoire, Sciences Sociales*, mai-juin 1995, pp. 487-522.

³⁷ Paradeise, Catherine, « Les professions comme marchés du travail fermés », *Sociologie et sociétés*, oct. 1988, vol. XX, n°2, pp. 9-21.

³⁸ Il y a ici prise de risque, car je ne connais pas Michel Amiot, mais elle est assumée.

³⁹ Lindblom, Charles E., Cohen David K. (1979), *Usable knowledge : social science and social problem solving*, New Haven, Yale University Press et Lindblom, Charles E. (1990), *Inquiry and change. The troubled attempty to understand and shape society*, New Haven, Yale University Press.

⁴⁰ Traduction : affaiblissement ou dégradation de la connaissance.

Article V. Spenlehauer paru dans Zimmermann (B.)(sld.), 2004, *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 119-144.

sciences sociales⁴¹ et tout au moins de la sociologie.⁴² Dans cette perspective, les sections 3.3, 3.4 et 3.5 de « *Les sociologues contre l'Etat* » tiennent lieu de légende, et ce dans les deux sens interdépendants du terme : récit mythologique convaincant, captivant, et « *ce qui doit être lu* »⁴³. Cette légende renforce la légitimité de la *prima doxa* identifiée au sein de la communauté professionnelle des sociologues, tout en précisant le contenu et l'imagerie. Amiot ne démontre pas, il étaye, dessine au fusain les contours d'une vision des choses humaines qui lui préexiste de façon légitime mais brumeuse dans certaines zones du champ scientifique.

Précisons maintenant le propos. Le lieu commun de « l'Etat corrupteur et vil utilisateur des sciences sociales » ne manque absolument pas de fondements réfléchis et probants (autres qu'intuitifs). L'œcuménisme n'est (heureusement) pas le fort des sociologues. Mais ceux-ci sont nombreux qui, toutes approches ou chapelles confondues, affirment clairement que l'inscription du chercheur lambda dans les réseaux et structures de pouvoir animant ses objets de recherche peuvent nuire à la qualité de celle-ci. Je parle là de sociologues aussi divers que Robert Merton, Raymond Aron, Raymond Boudon, C. Wright Mills, Pierre Bourdieu, etc.⁴⁴ Même les ethnométriciens et les interactionnistes ne sont pas tout à fait en reste qui proposent des protocoles d'enquête produisant ce qui revient peu ou prou à une distanciation épistémologique (après une importante phase d'empathie débridée⁴⁵).

Dans les sociétés dites modernes, l'Etat constitue la forme la plus stable et importante de réseaux et structures de pouvoir. Pour le salut de son identité de scientifique, le sociologue se doit donc d'être circonspect lorsqu'il entre en rapport avec l'Etat. Cela vaut d'autant plus pour le sociologue français dont l'Etat est la plupart du temps l'employeur officiel et l'argentier principal de ses recherches. De surcroît, l'Etat compte dans ses rangs beaucoup de connaisseurs légitimes de la société hors Etat (les préfets⁴⁶, par exemple) et du fonctionnement de l'Etat (les magistrats de la Cour des Comptes, par exemple). Or, la légitimité de ces connaisseurs va en général de pair avec une certaine réticence à reconnaître la légitimité de ces nouveaux connaisseurs que sont les

⁴¹ On retrouve par exemple cette doxa dans : Pollak (Michael), "La planification des sciences sociales", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°2/3, 1976, pp. 105-121 ou Montlibert (de) (Christian), "La professionnalisation de la sociologie et ses limites", *Revue Française de Sociologie*, XXIII, 1982, pp. 37-53.

⁴² Il est très probable que la force de cette *doxa* varie selon les « milieux » de sciences sociales considérés : disciplines, sous-disciplines, courants de pensée, etc.

⁴³ sens étymologique donné par le Petit Robert

⁴⁴ Pour une discussion plutôt post-bourdieusienne renouvelée de cette question on lira Lahire, Bernard (sld.)(2002), *A quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte.

⁴⁵ Quoique « l'ultra-descriptivisme » d'un Aaron Cicourel ne s'apparente guère à une empathie et peut s'appréhender comme une forme de distanciation directe.

⁴⁶ Desrosières, Alain (1996), *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.

sociologues⁴⁷. On comprend que ces derniers puissent à raison nourrir quelque méfiance à l'égard de l'Etat, de ses politiques scientifiques, de ses appels à expertises, etc.

Compte tenu du fourmillement de petits et grands phénomènes sociaux où des choses et des humains étiquetés « Etat » ont été et sont (et seront probablement) à l'origine de l'*impairment* de nombreux projets et démarches de sciences sociales, la tentation est grande :

- i) pour certains chercheurs – « *Contre l'Etat, les sociologues* » en est une bonne illustration – de collationner de façon globalisante ces phénomènes pour énoncer une sorte de *doxa* (ou légendes) comportementales, générales, naturelles et implacables de l'Etat vis-à-vis des sciences sociales ;
- ii) pour d'autres chercheurs de croire à ces *doxa* et d'adapter leurs stratégies scientifiques en fonction.

Les sciences sociales et spécifiquement la sociologie ont certes produit d'imposantes jurisprudences méthodologiques pour juguler sereinement les grandes capacités d'*impairment* attribuables à ce que l'on appelle l'Etat. Mais les sciences sociales forment aussi une communauté professionnelle normale, avec son lot habituel de jeux de pouvoir⁴⁸. En font partie les rituels de professionnalisation fondés sur la construction et la stigmatisation d'adversaires extérieurs malfaisants – au premier rang desquels l'Etat - ou intérieurs – les collègues concurrents⁴⁹. Afin qu'en sciences sociales, s'agissant de nos rapports avec l'Etat, le professionnel coïncide davantage avec le scientifique mille choses sont à entreprendre. Plutôt que d'en proposer une première liste, il semble judicieux de rappeler simplement l'importance de l'enjeu. La complexité du phénomène étatique (absolument pas réductible à des *doxa* hâtives et peu rigoureuses) n'a d'égale que son importance dans la vie sociale. L'étude soigneuse de l'Etat, que l'on entende par là le champ bureaucratique, l'administration publique nationale, la principale forme stable de gouvernement d'un peuple, le plus important pôle organisé de régulation sociale *via* des politiques publiques, etc., se révèle tout à fait indispensable à une bonne connaissance des sociétés humaines. Ne pas s'embarrasser de légendes sur l'Etat revient premièrement à ne pas compliquer le travail déjà intrinsèquement ardu de « problématisation » de l'Etat. Cela revient deuxièmement à ne pas gâcher malencontreusement les occasions⁵⁰ de pénétrer en profondeur les arcanes de cette chose qui a l'impolitesse de ne pas en être une.

⁴⁷ On peut d'ailleurs expliquer pour partie l'institutionnalisation et le développement académique très précoces des sciences sociales américaines par rapport à leurs homologues européennes par le fait que « l'Etat connaisseur » n'y a véritablement commencé à exister qu'à l'époque du New Deal.

⁴⁸ Cf. Kuhn (Thomas), 1972, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

⁴⁹ Que l'on pense aux quolibets et autres amabilités disqualifiantes que certains adressent à leurs collègues sociologues des organisations étatiques, sociologues qui ont le mauvais goût d'être obligés de discuter avec le « pouvoir » pour avoir accès à leurs terrains de recherche.

⁵⁰ Claude Gruson en incarnait une belle, que certains, trop rares à mon avis, ont heureusement, d'une certaine manière et peut-être sans le savoir, saisi, comme par exemple Dominique Schnapper, la propre fille de Raymond Aron, en produisant avec Alain Darbel, le protégé de Claude Gruson, le superbe Darbel (A.), Schnapper (D.), 1969, *Les agents du système administratif*, Paris, Mouton.